

Politiques publiques de l'emploi et du travail – Professeure ou professeur

Université Laval | Québec

PROFESSEURE OU PROFESSEUR POLITIQUE PUBLIQUES DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL

UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté des sciences sociales
Département des relations industrielles

INFORMATION GÉNÉRALE SUR LA FACULTÉ / DÉPARTEMENT

Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec, l'Université Laval est une université de grande envergure reconnue pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche.

DESCRIPTION DU POSTE

Le poste de professeur.e en politiques publiques de l'emploi au département des relations industrielles de l'Université Laval est associé à la Chaire de recherche sur l'intégration et la gestion des diversités en emploi. Il s'agit d'un poste de professeur.e régulier dont le mandat est :

- D'enseigner aux 1^{er}, 2^e et 3^e cycles en relations industrielles ;
- De collaborer aux travaux de recherche de la Chaire de recherche sur l'intégration et la gestion des diversités en emploi, de l'Université Laval. En particulier, mener des recherches de type recherche-action prioritairement sur des thématiques liées à l'intégration et la gestion de la diversité en emploi au Québec, mais également avec les thèmes de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté des travailleuses et des travailleurs et de l'étude des trajectoires professionnelles des individus ;
- De réaliser des publications scientifiques et participer à des manifestations de diffusion scientifique ;
- D'encadrer les étudiantes et étudiants aux trois cycles dans le cadre de stages, interventions professionnelles, essais, mémoires et thèses ;
- De participer aux activités académiques et administratives du département.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Les candidates et les candidats doivent détenir un doctorat en relations industrielles ou dans une discipline contributive aux sciences humaines et sociales appliquées ou applicables au travail et à l'emploi ;
- Le dossier de recherche de la personne candidate devra témoigner d'une expérience pertinente dans les recherches empiriques dans le domaine de l'intégration en emploi des personnes issues de la diversité (personnes

- immigrantes, personnes précaires, travailleuses et travailleurs assujettis à l'exclusion et à la pauvreté au Québec). La candidate ou le candidat devra être familier aussi bien avec les méthodes de recherche quantitatives que qualitatives ;
- Du fait même des objectifs de la Chaire de recherche, la connaissance et la maîtrise des contextes institutionnels, des programmes gouvernementaux et des politiques publiques liées à l'immigration et au soutien des personnes éloignées du marché du travail au Québec seront considérées comme des atouts majeurs ;
 - Le dossier de la personne candidate devra témoigner de son intérêt et de ses aptitudes pour l'enseignement, pour l'encadrement d'étudiant.e.s dans le domaine des pratiques et politiques publiques de l'emploi ;
 - Une expérience pertinente dans des recherches de nature partenariale sera considérée comme un atout ;
 - La maîtrise du français est un critère essentiel.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT ET DE TRAITEMENT

Poste de professeur.e régulier, à temps complet.

Traitement selon la convention collective en vigueur à l'Université Laval

<http://spul.ulaval.ca/wp-content/uploads/2009/10/CC-2016-2020-Serveur-FINAL-SiteWeb.pdf>

CANDIDATURE

Clôture du concours : 1^{er} mars 2018

Entrée en fonction : 1^{er} juin 2018

Les candidates et candidats doivent soumettre : a) leur curriculum vitae; b) une lettre de présentation; c) trois lettres d'appui de répondant.e.s;

Les dossiers de candidature doivent être adressés à :

Sylvain Luc
Directeur par intérim
Département des relations industrielles
Université Laval
Pavillon J. A. DeSève
1025, avenue des Sciences-Humaines
Québec (Québec) G1V 0A6

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles, audibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.